



Revue archéologique de l'Est

tome 63 | 2014
n° 186

Quatre figurines en terre blanche découvertes en contexte funéraire à Saint-Memmie (Marne)

Vincent Damour et Nathalie Pouget



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/8250>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014
Pagination : 481-488
ISBN : 978-2-915544-28-2
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Vincent Damour et Nathalie Pouget, « Quatre figurines en terre blanche découvertes en contexte funéraire à Saint-Memmie (Marne) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 63 | 2014, mis en ligne le 17 février 2016, consulté le 30 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rae/8250>

QUATRE FIGURINES EN TERRE BLANCHE DÉCOUVERTES EN CONTEXTE FUNÉRAIRE À SAINT-MEMMIE (MARNE)

Vincent DAMOUR*, Nathalie POUGET**

Mots-clés *Figurine en terre cuite, Epona, Apollon, tireur d'épine, Vénus, inhumation, immature, gallo-romain.*

Keywords *White clay figurine, Epona, Apollo, Thorn Puller, Venus, inhumation, immature, Gallo-Roman.*

Schlagwörter *Figurine aus gebranntem Ton, Epona, Apollo, Dornauszieher, Venus, Körpergrab, sub-adult, gallo-römisch.*

Résumé *La mise au jour d'une zone à vocation funéraire du Haut-Empire sur la commune de Saint-Memmie (Marne) est à l'origine de la découverte de plusieurs pièces inédites issues du mobilier funéraire, dont un lot de quatre figurines en terre blanche accompagnant le corps d'un défunt immature vraisemblablement inhumé au cours du III^e siècle de notre ère.*

Abstract *Several pieces of original grave goods have been excavated in a High Empire burial zone on the municipality of Saint-Memmie (Marne). They include a set of four white clay figurines buried with the body of a young man, probably during the 3rd century.*

Zusammenfassung *Bei der Freilegung eines Grabareals auf dem Gebiet der Gemeinde Saint-Memmie (Departement Marne) kamen unter den Grabbeigaben mehrere bisher unbekannte Figurinen zutage, darunter vier aus weißem Ton, die den Körper eines wahrscheinlich im Laufe des 3. Jh. u. Z. bestatteten sub-adulten Individuums begleiteten.*

Ce lot de statuettes a été découvert en 2006 lors d'une opération de fouille préventive menée par l'Inrap au lieu dit « La Trussonnerie » (fig. 1) sur la commune de Saint-Memmie (Marne) près de Châlons-en-Champagne (POUGET, 2010).

Cette intervention archéologique a mis au jour une zone à vocation funéraire du Haut-Empire. La fouille puis l'étude de cette nécropole, surprenante par son état de conservation et par le potentiel d'informations qu'elle laisse entrapercevoir, ont d'ores et déjà livré des résultats permettant de mieux appréhender le rituel funéraire en Gaule du I^{er} au III^e siècle de notre ère, jusque-là méconnu dans ce cadre géographique.

Elle est représentée par soixante-sept structures liées à la pratique de l'incinération, datées du I^{er} et du II^e siècle de notre ère, et par dix inhumations individuelles contemporaines à ces dernières ou un peu plus tardives (fig. 2).

La coexistence des deux gestions du corps d'un défunt témoigne du passage observé dans toute la Gaule durant

l'Antiquité, à savoir l'abandon progressif du traitement par l'incinération en faveur de l'inhumation, qui deviendra plus tardivement largement majoritaire, puis exclusive.

Malgré le faible effectif d'inhumations, l'illustration de ce phénomène semble confirmée par l'absence d'un recrutement populationnel en termes d'âge ou d'appartenance sexuelle mais également par une certaine standardisation dans la pratique, avec notamment l'usage du coffre en bois pour abriter le corps des défunts et l'association systématique de dépôt mobilier près de la dépouille. Pour neuf inhumations sur dix, ce dépôt est constitué de contenants en céramique (trois au maximum) et/ou d'une paire de chaussures.

Seule la sépulture St 267 (fig. 2 et 3) déroge à cette règle. Comparativement, le mobilier qui lui est associé peut être qualifié d'exceptionnel de par sa nature, sa diversité mais également par la quantité d'objets présents. Il est composé de cinq contenants en verre (trois vases, une bouteille carrée et une cruche), de plusieurs objets métalliques remar-

* Inrap, Centre de recherches archéologiques de Pantin, 31 rue Delizy, 93698 Pantin Cedex – UMR 7041 ARSCAN.

** Inrap, Centre de recherches archéologiques de Saint-Orens, ZI Les Pinsons, 13 rue du Négoce, 31650 Saint-Orens-de-Gameville.

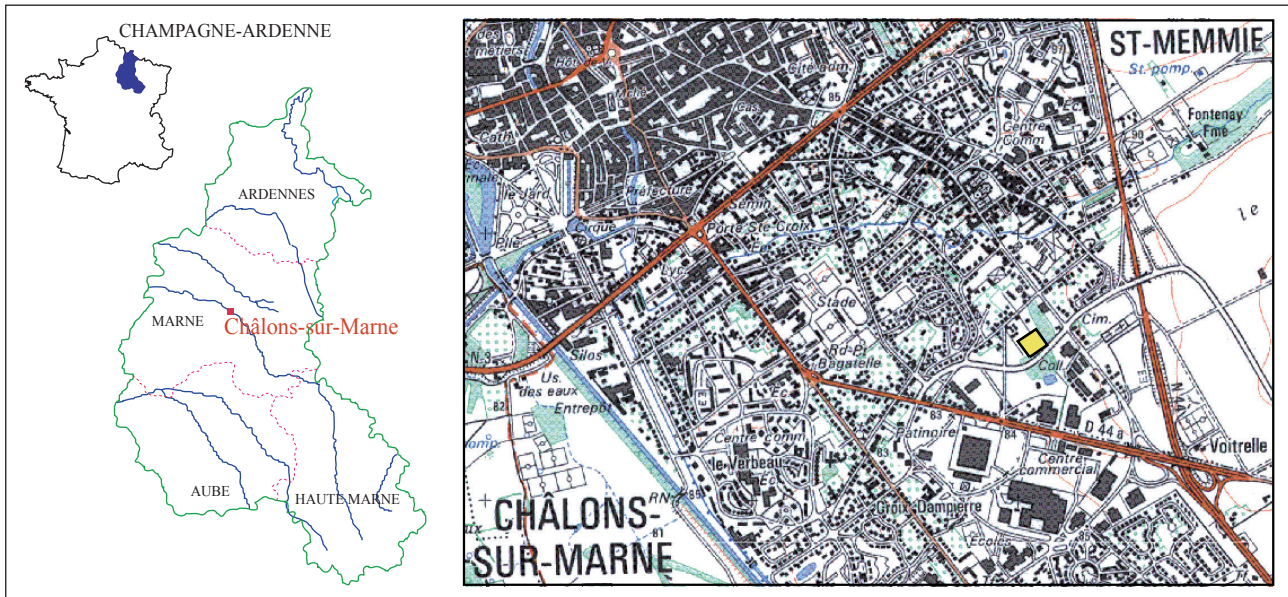


Fig. 1. Localisation et plan général du site (N. Pouget).

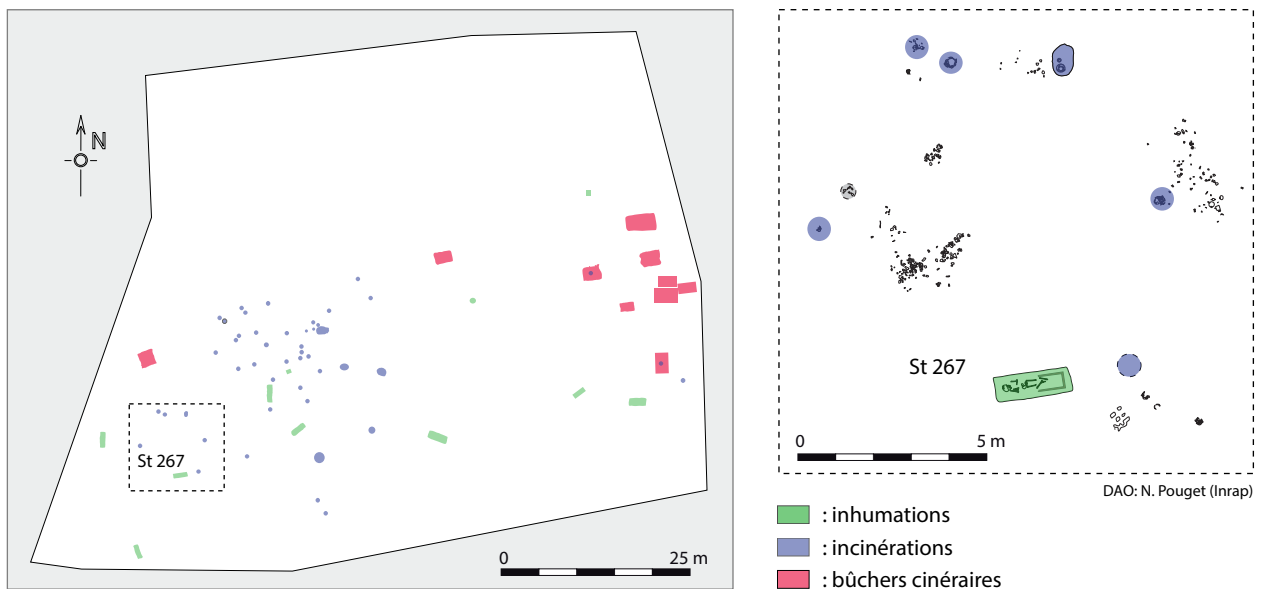


Fig. 2. Plan général du site (N. Pouget).

quables (un miroir, une clé, des rivets, des clous décoratifs) et de quatre statuettes en terre blanche, tous déposés dans l'espace du coffre (fig. 3). Elle est par ailleurs la seule à abriter les restes osseux d'un individu immature dont l'âge est estimé entre 11 et 12 ans +/- 30 mois.

Outre le caractère insolite, en contexte funéraire, de la découverte de quatre figurines représentant Vénus, Epona, Apollon et un tireur d'épine (fig. 4), nous avons été interpellés par leur disposition intentionnelle autour du corps du défunt. C'est la raison pour laquelle nous proposons, après une description technique et typologique de chacune d'elles, une mise en parallèle entre leur portée symbolique et leur localisation précise par rapport aux régions anatomiques jusqu'à proposer une interprétation de ce qui nous paraît une mise en scène du dépôt.

DESCRIPTION DES STATUETTES

Vénus

Vénus : hauteur : 9,5 cm ; largeur : 2,5 cm ; niche : hauteur : 16 cm ; largeur : 9,5 cm.

La statuette est composée de deux parties, Vénus et la niche qui l'encadre (ROUVIER-JEANLIN, 1972, p. 50). Cette distinction se perçoit parfaitement dans le traitement des deux entités, la Vénus étant nettement plus fine que la niche, vraisemblablement issue d'une mauvaise copie. Leur assemblage a nécessité deux points d'appui, formant des creux arrondis encore perceptibles ; l'un à droite des pieds, qui explique peut-être le décentrage du personnage dans la niche, l'autre sur le bras gauche au niveau du coude (fig. 5).

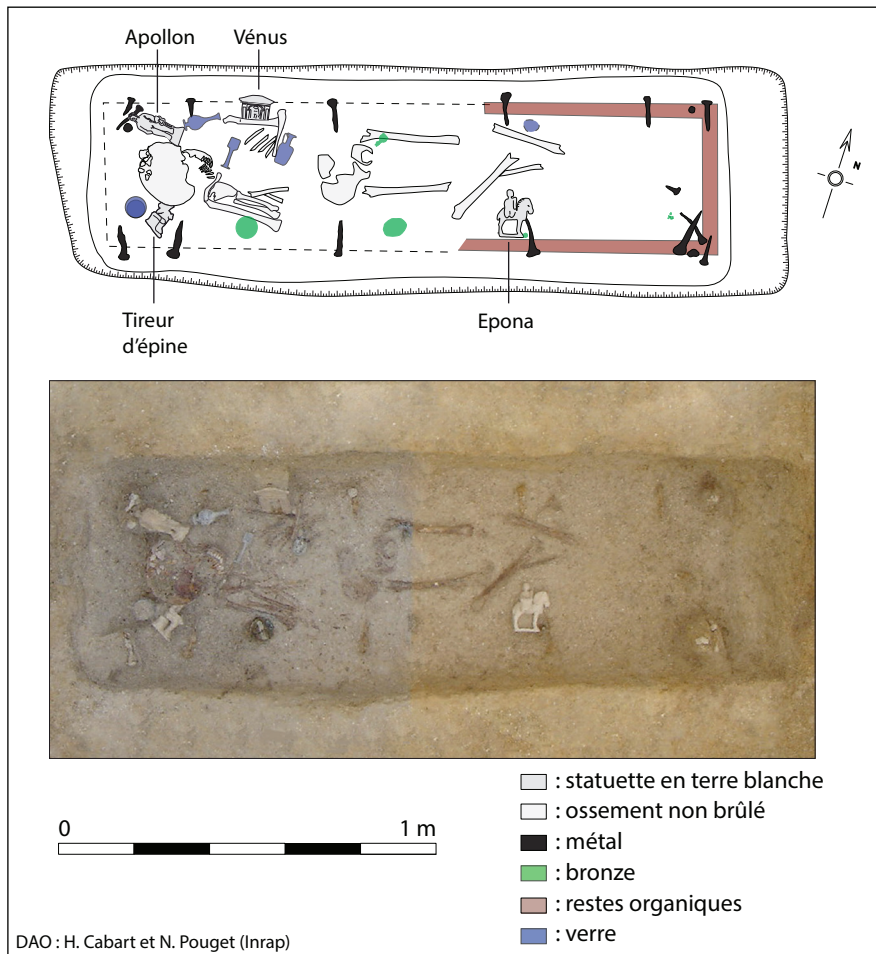


Fig. 3. La tombe St 267 (H. Cabart; N. Pouget).



Fig. 4. Ensemble des figurines (V. Damour).



Fig. 5. *Vénus* (V. Damour; J. de Beenhouwer).



◀ Fig. 6. *Epona* (V. Damour; J. de Beenhouwer).

▼ Fig. 7. *Epona*, vue de dessous (V. Damour).





Fig. 8. Apollon (V. Damour).



Fig. 9. Apollon, intérieur du piédestal (V. Damour).

Vénus appartient au Type II tel que décrit par M. Rouvier-Jeanlin (*ibid.*, p. 45). La déesse est représentée debout, nue, tenant une mèche de cheveux dans sa main droite. La coiffure est rassemblée en corymbe, deux chignons sur le sommet du crâne, une mèche descendant aussi sur l'épaule gauche. La main gauche, plaquée le long du corps, repose sur une draperie tombant en volutes jusqu'au sol. La poitrine est haute, le ventre est modelé, le pubis à peine esquissé. La taille est légèrement creusée à droite, mais l'effet de déhanchement est oblitéré par la position penchée de la déesse dans la niche. Les doigts de pieds sont nettement marqués. Ils ont peut-être été remodelés après positionnement du personnage.

Vénus est disposée dans une niche à conque radiée renversée reposant sur deux pilastres lisses, en retrait de deux autres pilastres lisses à chapiteaux (faits de trois rangs superposés de palmettes?) qui soutiennent un linteau lisse supportant un fronton triangulaire à bord décoré de languettes dont la hauteur va décroissant. Un exemplaire similaire, provenant de Saint-Bonnet (Allier) (*ibid.*, n° 230, p. 143), présente une palmette à trois branches comme motif central au sommet de l'édifice. La cassure nette de notre exemplaire à cet endroit permet de proposer le même type de terminaison. On remarque à l'arrière de la niche la présence de trois boudins de terre, disposés en « patte d'oie », qui devaient servir à renforcer l'ensemble, et particulièrement le fronton, dont l'épaisseur ne dépasse pas un demi centimètre.

Epona

Epona : hauteur : 7,5 cm, largeur : 4 cm ; cheval : hauteur : 10,5 cm, largeur : 10 cm.

La statuette de la déesse correspond au type I, groupe A de la nomenclature Rouvier-Jeanlin (ROUVIER-JEANLIN, 1972, p. 58). Epona est assise sur le côté droit du cheval (fig. 6). Vêtue d'une tunique, elle tient une patère à ombilic dans la main droite et une corne d'abondance calée contre son bras gauche. Elle paraît chaussée, bien que le rendu soit très fruste. Ses cheveux sont coiffés en bandeaux. Les côtés sont tirés vers l'arrière où ils sont noués en un petit chignon ; le sommet de la coiffure forme un corymbe.

La statuette du cheval correspond au type II de la nomenclature Rouvier-Jeanlin (*ibid.*, p. 75), à savoir qu'il est seulement bridé. Les rênes sont arrondies et ramenées vers le bas de la crinière en brosse. Les oreilles dressées ne dépassent pas de cette dernière. La tête est ramenée vers le cou, l'œil est parallèle au bord de la tête, la bouche légèrement entrouverte. Le sexe est indiqué. La queue est assez ample et descend jusqu'au sol.

Si la statuette d'Epona a probablement été effectuée en une seule pièce (absence de trace de collage ou de jointure au niveau de la tête), celle du cheval a nécessité plusieurs moules : un pour le corps, un pour chaque jambe. La queue a plutôt été réalisée à la main. Un trou d'évent est visible sous le ventre, devant la jambe arrière droite (fig. 7).

Une petite plaque d'argile rectangulaire a été collée sous les pieds du cheval afin de servir de socle.

Apollon

Hauteur : 17,5 cm, largeur : 6 cm.

La statuette d'Apollon présente le dieu nu debout sur un piédestal (fig. 8), l'épaule et le bras gauche drapés dans un manteau. Ses pieds sont chaussés de sandales, dont on per-



◀ Fig. 10. Le tireur d'épine
(V. Damour; J. de Beenhouwer).

▼ Fig. 11. Le tireur d'épine,
intérieur du socle (V. Damour).



çoit les lanières sur les pieds et aux chevilles. Ses cheveux, noués en corymbe sur le sommet de la tête, descendent en mèches sur ses épaules et son dos. Il tient de la main droite un plectre non stylisé et de la main gauche une petite patère circulaire. L'avant-bras gauche s'appuie sur une lyre reposant au sol.

Le piédestal sur lequel est disposé Apollon est en forme de lingot parallélépipédique. Une double moulure encadre la base. Le piédestal est creux (fig. 9). Cette partie est un ajout à la statuette proprement dite. Les empreintes de doigts forment des reliefs dans la partie creuse, témoignant de la pression exercée pour lier le piédestal au personnage.

La statuette a été réalisée à partir d'un moule bivalve, séparant l'avant et l'arrière de l'objet; la ligne de séparation est encore visible.

Le tireur d'épine

Hauteur: 12,5 cm, largeur: 6 cm.

La statuette du tireur d'épine, ou *spinario*, représente un enfant nu, assis sur ce qui pourrait être un rocher (fig. 10). La forme de ce dernier semble de prime abord assez aléatoire, mais deux lignes de pastilles disposées régulièrement à sa base (visibles surtout à l'arrière) trahissent un support grossièrement moulé contre lequel la terre a été pressée depuis l'intérieur de la forme (fig. 11). La jambe droite repose au sol. La jambe gauche est repliée sur le genou droit et retenue en position par la main gauche. La main droite, plaquée contre la plante du pied gauche, semble tirer l'épine. Les cheveux sont tirés vers l'arrière, formant des rouleaux sur les côtés qui ne paraissent pas attachés.

A contrario, les cheveux ramenés sur le sommet du crâne sont retenus en un chignon simple par un lien.

Si la forme générale est parfaitement reconnaissable, la statuette présente toutefois un aspect hétéroclite, combinant des parties moulées demeurées fines (la tête ou le bras gauche par exemple) et des ajouts de facture grossière, à l'instar de la jambe droite. La tête, dont les proportions sont inférieures à celles du corps, produit un effet de « torque » au niveau du cou, en s'intégrant sur un buste trop large. Il est possible que le moule de cette tête soit issu d'une autre composition. Ceci implique que le potier ne possédait pas le moule complet nécessaire à la réalisation du *spinario*.

Cette statuette est probablement inspirée de la statue en bronze du Tireur d'épine, daté du 1^{er} siècle avant J.-C., visible à Rome au musée du Capitole. Curieusement, le modèle présente lui aussi une anomalie entre la tête et le reste du corps, appartenant vraisemblablement à deux styles différents¹. À la différence du modèle, la statuette présente un enfant au corps redressé, la tête relevée, qui ne semble plus dans l'action d'enlever l'épine. De fait, le sujet de la scène est simplement défini par l'association de la main droite plaquée contre le pied gauche.

Ce type de statuette, comportant de nombreux reliefs, nécessite une technique particulière. Un exemplaire de moule conservé au MAN ne comporte pas moins de dix éléments distincts, auxquels il faut ajouter deux éléments

1. La tête s'inspirerait de statues grecques du 5^e siècle avant J.-C. alors que le corps se rapprocherait plutôt des modèles hellénistiques du III^e siècle avant J.-C.

pour la tête, absente du modèle de référence (ROUVIER-JEANLIN, 1972, p. 69). Au vu des imperfections de notre exemplaire, il est permis de s'interroger sur les modalités de sa fabrication. En effet, plutôt qu'un moule aux multiples éléments conduisant à une statuette réalisée en un seul bloc, il semble que les différentes parties aient été moulées à part puis assemblées. Les lissages observables aux jonctions (cou, épaules, sous les pieds et les fesses) ainsi que la fragilité de l'ensemble (fissures au niveau des épaules entre autres) indiquent plutôt un collage de pièces moulées auparavant. Il n'est d'ailleurs pas impossible que certaines parties, comme la jambe droite, très sommaire, aient été sculptées sans moule.

INTERPRÉTATION

Le positionnement des statuettes dans la tombe invite à quelques interrogations. Apollon et le tireur d'épine sont disposés autour de la tête du défunt (respectivement sur les côtés gauche et droit), Vénus le long du bras gauche, proche du cœur, et Epona contre la jambe droite. L'emplacement de la statuette de Vénus est particulièrement remarquable puisque cette dernière est coincée entre le bras gauche et la cloison du coffre en bois, là où il n'y avait théoriquement pas de place disponible. Cet agencement singulier implique que non seulement les statuettes ont été disposées dans la tombe pour accompagner le défunt, mais aussi qu'elles ont été dotées d'une fonctionnalité, ou d'une symbolique, propres à chacune.

Les quelques données mythologiques qui nous sont parvenues permettent de proposer des hypothèses quant à une vraisemblable mise en scène à l'intérieur de la sépulture.

Les fonctions attribuées à Apollon sont variées. Dieu oraculaire, solaire, musicien, il est aussi, et depuis l'origine apparemment, une divinité capable d'apporter les maladies et les soins, tant sur les champs que sur les hommes². C'est probablement cette dernière fonctionnalité qu'il faut retenir dans le cas de l'immatrice St 267.

Son association à la tête avec le *spinario* n'est peut-être pas innocente. Les rares sources relatives au tireur d'épine sont principalement médiévales mais pourraient témoigner de croyances plus anciennes. Personnifiant le mois de mars, période de carême, le tireur d'épine symbolise alors la pénitence, arrachant « l'écharde de la chair ». À ce contexte pathologique s'ajoute la représentation du jeune adolescent défunt que le *spinario* illustre parfaitement. En associant les symboliques de maladie / guérison portées par Apollon à celle de pénitence du *spinario*, doit-on en déduire une maladie longue et finalement mortelle, localisée ou supposée au niveau de la tête ? En tout état de cause, l'aspect des éléments du squelette ne révèle pas de pathologie traumatique ou infectieuse ayant marqué les ossements.

La position de Vénus, près du cœur, paraît plus évidente dans sa symbolique. Déesse de l'amour et de la beauté, mais aussi et surtout de la maternité et du foyer depuis César (*Venus Genitrix*), elle accompagne ici l'enfant dans la mort. Elle pourrait tout à fait personnifier la famille du défunt, l'amour des proches.

Déesse d'origine probablement gauloise, Epona ne se rencontre en Gaule (principalement dans le Centre et l'Est) qu'à partir du II^e siècle (hormis quelques rares témoignages) (BOUCHER, 1999, p. 13-22). Liée aux chevaux mais aussi aux mulets et aux ânes, elle est régulièrement retrouvée dans les secteurs ayant pratiqué l'élevage de ces animaux ou du moins une activité en rapport avec eux³. Ses attributs (comme ici la corne d'abondance) la rapprochent des déesses-mères, auxquelles elle pourrait emprunter les symboliques de fécondation et de protection. Si quelques statuettes ont déjà été découvertes dans un contexte de nécropole, aucune inscription funéraire n'est enregistrée jusqu'à présent. Elle a toutefois été figurée sur des stèles funéraires et des sarcophages (BRIAND, MAVERAUD-TARDIVEAU, 2012, p. 47). La position de la statuette près des jambes est vraisemblablement à relier aux thèmes de la protection et du transport (par les chevaux). Ceci rejoindrait l'hypothèse formulée (et discutée) en son temps par F. Benoît, qui attribuait à Epona un rôle psychopompe « d'initiatrice du voyage vers l'au-delà » (BENOÎT, 1950, p. 52), ou, plus prosaïquement, d'« appui secourable aux défunts » (THEVENOT, 1949, p. 398).

Ces quatre statuettes pourraient ainsi être regroupées en trois emplacements, correspondant à trois thématiques distinctes. À la tête serait représentée la maladie, voire la cause du décès ; près du cœur serait placée la part humaine, l'amour des proches ; les jambes seraient plutôt associées au rite funéraire, au passage dans l'au-delà. Il est difficile de dire si cette séparation thématique correspond à une volonté consciente des proches.

Trois divinités, trois emplacements, trois thématiques, que penser dès lors de l'utilisation du *spinario* dans ce scénario funèbre ? Intervient-il en tant que symbole de la pathologie ou est-il un personnage actif, non divin, mais doté d'une personnalité et d'une symbolique propres ? À moins qu'il ne personnifie simplement le défunt dont l'âge coïnciderait avec la représentation figurée. Le corpus des tireurs d'épine associés à un contexte archéologique précis est malheureusement trop lacunaire à l'heure actuelle pour en esquisser le profil. À notre connaissance, une seule occurrence est répertoriée à Rennes, place Hoche, dans un contexte de puits (TALVAS, 2007, vol. 2, p.74).

Le défunt a, quoi qu'il en soit, subi un traitement particulier. Vis-à-vis de ses contemporains sur le site, il est le seul à bénéficier de « l'aide » de statuettes / dieux. Aucun autre fragment n'a été retrouvé associé à la soixantaine d'autres défunts. Au regard des autres nécropoles contemporaines de Saint-Memmie, les quelques études publiées relatives à la

2. Ovide, *Métamorphoses*, I, 520-522 : « La médecine est une de mes inventions ; dans tout l'univers on m'appelle secourable et la puissance des plantes m'est soumise » ; Homère, *L'Illiade*, I, 9-10 : « C'est lui qui, courroucé contre le roi, fit parmi toute l'armée grandir un mal cruel (la peste) dont les hommes allaient mourant ».

3. On pense ici aux militaires et aux zones de garnison. S. Reinach rappelle que sur les 38 inscriptions citant Epona qu'il a relevées, plus de la moitié émanent de soldats et sont localisées dans la vallée du Rhin (REINACH, 1895, p. 327).

présence de statuettes en terre blanche montrent une nette préférence pour des sujets animaliers, plutôt que pour les dieux, ces derniers se retrouvant majoritairement déposés dans les sanctuaires (LINTZ, 1993, p. 139-142).

Cet ensemble de statuettes, exceptionnel dans sa conservation et sa diversité, confirme donc, au même titre

que les autres artefacts associés, le traitement particulier réservé au jeune défunt. Le contexte archéologique de la découverte, parfaitement documenté, permet d'avancer quelques observations relatives aux croyances funéraires, qui, bien que demeurant au stade d'hypothèses, trouveront peut-être confirmation sur d'autres sites.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

OVIDE, *Métamorphoses*.

HOMÈRE, *L'Iliade*.

Bibliographie

BENOÎT F., 1950, *Les mythes de l'outre-tombe : Le cavalier à l'angouste et l'équière Epona*, Bruxelles, Latomus, 99 p., 23 fig. (Latomus, III).

BOUCHER S., 1999, «Notes sur Epona», in: BURNAND Y., LAVAGNE H. dir., *Signa deorum : l'iconographie divine en Gaule romaine*, Paris, De Boccard, p. 13-22 (*Gallia Romana*, IV).

BRIAND E., MAVERAUD-TARDIVEAU H., 2012, «Une statuette d'Epona retrouvée en territoire vénète au Goh-Quer en Plumergat (Morbihan)», *Aremorica*, Centre de Recherches bretonnes et celtiques, Univ. de Bretagne occidentale, t. 5, p. 33-47.

LINTZ G., 1993, «La répartition des figurines selon le contexte», in: BÉMONT C., JEANLIN M., LAHANIER C. dir., *Les figu-*

rines en terre cuite gallo-romaines, Paris, éd. de la M.S.H., p. 139-142 (*Documents d'Archéologie française*, 38).

POUGET N., 2010, *Saint-Memmie (Marne), avenue du maréchal Juin/Rue des Pâtures, 'La Trussonnerie' : une nécropole du Haut-Empire*, Document final de synthèse, Inrap/S.R.A. de Champagne, 3 vol., 727 p.

REINACH S., 1895, «Epona, la déesse gauloise aux chevaux», *Revue archéologique*, t. XXVI, p. 163-195 et 309-335.

ROUVIER-JEANLIN M., 1972, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités Nationales*, Paris, éd. du CNRS, 428 p. (XXIV^{ème} suppl. à *Gallia*).

ROUVIER-JEANLIN M., JOLY M., NOTET J.-C., 1990, *Bourbon-Lancy, un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (Les fouilles du Breuil 1985-1986)*, Paris, éd. de la M.S.H., 224 p. (*Documents d'Archéologie française*, 25).

TALVAS S., 2007, *Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaines en contexte archéologique*, Mémoire de doctorat, Univ. Toulouse II Le Mirail, 2 vol., 328 p.

THEVENOT É., 1949, «Les monuments et le culte d'Epona chez les Éduens», *L'Antiquité classique*, t. 18, fasc. 2, p. 385-400.